

Plan d'épargne retraite individuel (PERIN)

Suravenir lance 2 contrats : PERTinence Retraite et Projection Retraite

Paris, le 13 décembre 2019. Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du groupe Arkéa lance 2 plans d'épargne retraite individuels : PERTinence Retraite dédié aux Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) et Projection Retraite, dédié aux réseaux bancaires Arkéa. Dans le cadre du nouveau dispositif d'épargne retraite individuelle institué par la loi Pacte, ces contrats vont progressivement prendre le relais du plan d'épargne retraite populaire (PERP) et du contrat Madelin, qui cesseront d'être commercialisés à compter du 1^{er} octobre 2020.

Suravenir a fait le choix de créer 2 contrats individuels distincts afin de répondre au mieux aux attentes des clients de ses réseaux de distribution :

PERTinence Retraite : le contrat dédié aux CGP

- Versement initial : 1000 euros minimum
- Versement libre : 150 euros
- Versements programmés : 100 euros/mois, 300 euros/trimestre, 600 euros/semestre, 1000 euros/an
- Frais : 4,50% sur versements, 1% de frais de gestion, 0% de frais d'arbitrage, 1% de frais de transfert
- 2 types de gestion
 - une gestion à horizon avec 3 profils au choix : Equilibré Horizon Retraite (par défaut), Prudent Horizon Retraite, Dynamique Horizon Retraite
 - une gestion libre avec un large univers d'investissement : un fonds euros et 225 unités de compte (SCPI, OPCI, ETF,...) sélectionnées parmi les sociétés de gestion les plus reconnues du marché

Projection Retraite : le contrat dédié aux réseaux bancaires Arkéa

- Versement initial : 300 euros minimum
- Versement libre : 50 euros
- Versements programmés : 50 euros/mois, 150 euros/trimestre, 300 euros/semestre, 600 euros/an
- Frais : 2% sur versements, 0,90% de frais de gestion, 0% de frais d'arbitrage, 1% de frais de transfert
- 2 types de gestion :
 - une gestion à horizon avec 3 profils au choix : Equilibré Horizon Retraite (par défaut), Prudent Horizon Retraite, Dynamique Horizon Retraite
 - une gestion libre avec un large univers d'investissement : un fonds euros et 63 unités de compte sélectionnées parmi les sociétés de gestion les plus reconnues du marché

Bernard Le Bras, Président du Directoire de Suravenir déclare : « Avec le lancement de ces deux contrats, nous sommes heureux de proposer une solution retraite adaptée aux clients de nos réseaux de distribution. Suravenir confirme encore sa légitimité sur le domaine de la retraite après le succès de notre PERP sur l'ensemble de nos réseaux».

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du groupe Arkéa. Au 31 décembre 2018, Suravenir affiche plus de 40 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute en progression qui s'élève à plus de 4,4 milliards d'euros. Suravenir et ses 290 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers, et autres grands partenaires.

www.suravenir.fr

Contact presse : Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – katell.piriou@suravenir.fr – @suravenir